

Veille juridique

Travail – Emploi – Formation professionnelle - Économie

Semaine du 21 au 27 février 2026

Textes publiés au JO

Circulaires

Jurisprudence

*Cette veille est constituée sur la base
d'une sélection*

des textes officiels publiés sur :

- *Journal Officiel (JORF)*
- *Légifrance*
- *l'onglet "Instructions et BO"
de Tessadoc*

*des jurisprudences signalées par les
sources :*

- *Dalloz*
- *Lamyline*
- *Elnet*
- *AEF*
- *LSQ (Liaisons Sociales
Quotidien)*

CONVENTIONS COLLECTIVES (ARRETES ET AVIS)

Retrouvez la rubrique dédiée sur Paco

l'intranet des ministères sociaux

***Retrouvez les accords interprofessionnels et
de branche sur BDCC@WEB***

Cette veille juridique est réalisée par le CRDM (Joël Michineau)

Textes publiés au JO

[Travail – Emploi – Économie](#)

[Formation professionnelle - Apprentissage](#)

[Santé et Sécurité au travail](#)

[Enquêtes et Statistiques](#)

[Administration - Fonction publique](#)

Travail – Emploi – Économie

Ministère sociaux / DNUM	Arrêté du 23 février 2026 portant organisation de la direction du numérique des ministères chargés des affaires sociales
Gouvernement	Décret du 26 février 2026 relatif à la composition du Gouvernement
CESE	Décret n° 2026-131 du 25 février 2026 modifiant le décret n° 2021-309 du 24 mars 2021 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental
Accords de travail / Secteur social et médico-social	Arrêté du 20 février 2026 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif
Congés familiaux / Fonction publique	Décret n° 2026-119 du 20 février 2026 portant diverses dispositions relatives au congé de solidarité familiale et au congé d'adoption dans la fonction publique
Gouvernement	Décret du 22 février 2026 relatif à la composition du Gouvernement

Formation professionnelle - Apprentissage

Titre professionnel	Arrêté du 18 février 2026 modifiant l'arrêté du 26 septembre 2024 relatif au titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur Arrêté du 18 février 2026 modifiant l'arrêté du 26 septembre 2024 relatif au titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de charpentier bois Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de constructeur bois Arrêté du 19 février 2026 portant création du titre professionnel de dessinateur projeteur en électricité du bâtiment Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de chargé d'affaires
---------------------	---

	du bâtiment Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de carreleur-chapiste Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de conducteur de travaux du bâtiment et du gros œuvre Arrêté du 19 février 2026 relatif au titre professionnel de technicien en électricité du bâtiment communicant et connecté
CPF	Décret n° 2026-126 du 24 février 2026 définissant les conditions d'éligibilité au compte personnel de formation des bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 du code du travail Décret n° 2026-127 du 24 février 2026 relatif aux conditions d'éligibilité au compte personnel de formation et au plafonnement de prise en charge par ce compte de certaines actions de formation

Santé et Sécurité au travail

	RAS
--	-----

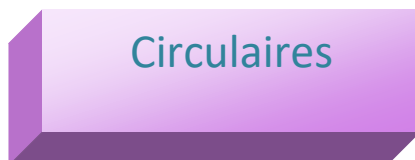
Enquêtes – Statistiques

	RAS
--	-----

Administration – Fonction Publique

Organisation administrative	
	RAS
Budget de l'Etat – Finances	
	RAS
Concours- Examens	
Inspection du travail	Arrêté du 25 février 2026 fixant au titre de l'année 2026 le nombre de postes offerts aux concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail
Nominations	
DDETS - Haute-Garonne	Arrêté du 24 février 2026 portant nomination (directions départementales interministérielles) - M. Olivier MOYON
DDETSPP - Lozère	Arrêté du 24 février 2026 portant nomination (directions départementales interministérielles) - M. Raymond DAVID

Anact	Arrêté du 16 février 2026 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale de la cohésion des territoires - Mme Charline NENNIG / Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN
Comité national pour l'emploi	Arrêté du 12 février 2026 portant nomination au Comité national pour l'emploi (plusieurs nominations)



Contrôle de la formation professionnelle	Circulaire n° DGEFP/MOC/2026/30 du 17 février 2026 relative aux priorités de contrôle dans la formation professionnelle pour 2026 et 2027
--	---

Suite au dysfonctionnement de certaines bases juridiques la partie jurisprudence de cette veille est incomplète



[Relations individuelles du travail](#)

[Contrat de travail](#)

[Relations collectives du travail](#)

[Durée du travail](#)

[Santé et sécurité au travail](#)

[Discrimination](#)

[Entreprise en difficulté/Économie](#)

[Administration/fonction publique](#)

Relations individuelles du travail	
Contrat de VRP / Prescription d'une action en requalification	Prescription d'une action en requalification du contrat d'un VRP : le délai biennal court à compter de sa rupture. Cass. soc., 18 févr. 2026, n° 24-18.815 Elnet, 26 février 2026
Intérim / "la clause de souplesse"	Une clause de souplesse dans un contrat de mission de travail temporaire permet de prévoir, dans certaines limites, l'avancement ou le report de son terme. En présence d'une telle clause, pour qu'il puisse être renouvelé, il faut soit préciser dans le contrat les conditions de son renouvellement, c'est-à-dire conclure un avenant le prévoyant qui soit soumis au salarié avant le terme initialement prévu. Le 18 février 2026, la Cour de cassation juge qu'un second contrat de mission signé durant la période de report, au-delà de la date du terme initialement prévu doit être requalifié en CDI. Cass. soc., 18 février 2026, n° 24-21.575 AEF, 25 février 2026
Salarié protégé / Manquement grave au secret professionnel	Une salariée protégée, assistante sociale dans une structure médico-sociale, qui transfère vers sa messagerie personnelle des centaines de courriels professionnels, certains contenant des données sensibles sur les résidents, commet un manquement suffisamment grave au secret professionnel et à ses obligations

	contractuelles pour justifier son licenciement. Peu importe qu'elle ait entendu préparer sa défense dans un contexte de tensions avec son employeur, ce transfert n'étant pas strictement nécessaire à la défense de ses droits, retient le Conseil d'État, le 20 février 2026. Conseil d'État, 20 février 2026, n° 497066 AEF, 24 février 2026
Prime d'éthique / Sanction pécuniaire	Un employeur ne peut s'abstenir de verser une prime d'éthique prévue par le contrat de travail d'un salarié au motif qu'ayant fait objet de sanctions disciplinaires il ne remplit pas les conditions d'attribution de cette prime. Ce défaut de paiement constitue en effet une sanction pécuniaire interdite par le code du travail. C'est ce que retient la Cour de cassation, dans un arrêt du 21 janvier 2026. Cass. soc., 21 janvier 2026, n° 24-14.688 AEF, 23 février 2026
Accord de performance collective / Forfait annuel jours	La modification du nombre de jours travaillés inclus dans le forfait jours résultant d'un accord collectif de performance constitue une modification du contrat de travail qui ne peut pas être imposé au salarié. Cass. soc., 21 janv. 2026, n° 24-10.512, n° 81 B Elnet, 23 février 2026
Contrat de travail	
	RAS
Relations collectives du travail	
Retraite supplémentaire / Condition de garantit du bénéfice	La référence dans un protocole d'accord transactionnel à l'engagement unilatéral de l'employeur instituant un régime de retraite supplémentaire n'implique pas que le droit au bénéfice de ce régime a été contractualisé. Cass. soc., 11 févr. 2026, n° 23-23.034 Elnet, 27 février 2026
Absence de négociation salariales / Sanction de l'employeur	L'employeur qui n'organise pas les élections professionnelles, alors qu'il y est légalement tenu, ne peut se retrancher derrière l'absence de délégué syndical pour échapper à la sanction applicable à défaut de négociation obligatoire sur les salaires. Cass. 2e civ., 19 févr. 2026, n° 23-20.103 Elnet, 27 février 2026
Transaction conclue après une rupture conventionnelle / Indemnité spécifique	La transaction conclue après une rupture conventionnelle est valable si elle intervient après son homologation par l'administration, et si elle règle un différend relatif à l'exécution du contrat sur des éléments non compris dans la convention de rupture. La Cour de cassation considère, le 4 février 2026, qu'une transaction ne peut pas porter sur le montant de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle car c'est un élément relatif à la rupture du contrat de travail. Le salarié peut donc réclamer le versement d'un complément d'indemnité de rupture après avoir signé la transaction. Cass. soc., 4 février 2026, n° 24-19.433 AEF, 27 février 2026
Mission d'expertise du CSE / Rapport d'un expert-comptable	Le rapport d'expertise est annulé lorsque la lettre de mission ne comporte aucune désignation de l'expert-comptable du CSE en charge, et que le rapport final ne revêt pas la signature de ce dernier. Est alors dû le remboursement de l'ensemble des honoraires à l'employeur. Cass. soc., 11 févr. 2026, n° 24-19.826 Elnet, 23 février 2026
Durée du travail	
	RAS

Santé et sécurité au travail	
Dépenses d'une maladie professionnelle / Employeurs successifs	Une maladie professionnelle est considérée comme contractée au service du dernier employeur chez lequel la victime a été exposée au risque avant sa constatation médicale, sauf si cet employeur rapporte la preuve contraire. En cas d'employeurs successifs, la Carsat peut imputer les conséquences financières de la maladie professionnelle d'un salarié sur le compte employeur non pas du dernier employeur contractuel mais du dernier employeur ayant exposé le salarié au risque avant sa constatation médicale, retient la Cour de cassation, dans un arrêt publié du 29 janvier 2026. Cass. civ. 2, 29 janvier 2026, n° 23-21.742 AEF, 26 février 2026
Discrimination	
	RAS
Entreprise en difficulté / Économie	
Transfert d'entreprise / Indemnitaires d'un licenciement privé d'effet	Dans le cadre d'un transfert d'entreprise, le licenciement privé d'effet est sanctionné par l'indemnité prévue pour un licenciement sans cause réelle et sérieuse. Cass. soc., 21 janv. 2026, n° 24-21-142 Elnet, 26 février 2026
Administration / Fonction publique	
Gestion des crédits du Pric	Le tribunal administratif de Paris, saisi par la région Auvergne-Rhône-Alpes, refuse dans un jugement du 19 février 2026 sa demande d'annuler la décision qui confie à Pôle emploi le pilotage du prolongement du Pric pour l'année 2023. La région estimait que cette décision n'était pas suffisamment motivée, qu'elle empiétait sur ses compétences et qu'elle traduisait une rupture d'égalité avec la Réunion. Le TA écarte ces arguments, et estime notamment que l'État pouvait légalement prolonger un Pric avec Pôle emploi, devenu France Travail au 1er janvier 2024. Tribunal administratif de Paris, 19 février 2026, n°2219735/3-3 AEF, 24 février 2026

[Retour sommaire](#)



Cette veille juridique est réalisée par le **CRDM** (Joël Michineau)

En complément : Consultez le portail documentaire

